



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Session Ordinaire du 14 DECEMBRE 2021

Délibération affichée  
Le 21 DEC. 2021

Effectif du Conseil :	33
Présents :	21
Absents et Excusé(es) :	09
Procuration(s) :	03

N° d'ordre : 69/2021

Domaine d'intervention : 9.1 / Autres domaines de compétence des communes

L'an deux mil vingt et un et le Mardi quatorze du mois de Décembre, à dix-sept heures, le Conseil Municipal de la Ville de Basse-Terre régulièrement convoqué, par courrier en date du huit Décembre, s'est réuni dans le Salon d'Honneur de l'Hôtel de Ville, sous la présidence du Maire Monsieur André ATALLAH.

La convocation a été affichée en Mairie, le 08 Décembre 2021.

**PRÉSENTS** : M. ATALLAH André, Maire ; - M. GUILLAUME Bernard, 1er Adjoint ; - M. RUART Alex, 3<sup>ème</sup> Adjoint - M. BOYAU Alex, 5<sup>ème</sup> Adjoint ; - M. GENDREY Roland, 7<sup>ème</sup> Adjoint ; - Mme OTTO Julie, 8<sup>ème</sup> Adjoint ; - M. CARRIERE Pierre, 9<sup>ème</sup> Adjoint ; - M. MIRRE Jocelyn ; - Mme LAQUITAIN Liliane ; - Mme LESTIN Léna ; - Mme LYSIMAQUE Maguy ; - Mme JEREMIE Marie-Louise ; - Mme NIRELLEP-MONLOUIS Maddly ; - Mme RENE-GABRIEL Murielle ; - M. FARIAL Harold ; - M. MARCEL Didier ; - M. REJON Philippe ; - Mme PENCHARD Marie-Luce ; - M. EUGENE-SALZEDO Willy ; - Mme GUILLAUME Myriam ; - M. BROLIRON Jean-François, Conseillers Municipaux.

**ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION** : Mme RODES Brigitte, 4<sup>ème</sup> Adjoint ; - Mme PAISLEY Yanetti, 6<sup>ème</sup> Adjoint ; - Mme MONGE Dunia, Conseiller Municipal.

**ABSENTS** : Mme PETRO Sonia, 2<sup>ème</sup> Adjoint ; - M. TABAR Patrice ; - M. PERAIN Franck - Mme LINON Gladys ; - M. ISSA Jean-François ; - Mme LACROIX Jenia ; - M. GEOFFROY Luidji ; - M. PROCIDA Robert ; - Mme GAUTHIEROT Franciane, Conseillers Municipaux.

Les 21 conseillers municipaux présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 33, il a été conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement après ouverture de la session, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du conseil, Mme RENE-GABRIEL Muriel, a été désignée pour remplir cette fonction, qu'elle a acceptée.

**DELIBERATION FIXANT LES TARIFS DE STATIONNEMENT HORS VOIRIE.**

*La présente délibération peut, dans un délai de deux mois à compter de son affichage, de sa publication ou de sa notification, faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de la Guadeloupe*



## EXPOSE DES MOTIFS

Depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2021, la Ville a repris le stationnement payant en régie municipale et Monsieur le maire propose de fixer la tarification des parkings suivants :

- Parking → HORIZONS CARAÏBES
- Parking enclos → DDJS
- Parking enclos → PLACE DES CAPUCINS
- Parking enclos → SQUARE PICHON
- Parking enclos → CHAMP D'ARBAUD
- Parking enclos → BOULEVARD MARITIME - Gerty ARCHIMEDE

### Parking « HORIZONS CARAÏBES » :

- Abonnement mensuel individuel à 45 € du lundi au samedi -  
2 mois offerts si souscription annuelle et paiement en une seule fois ;
- Abonnement mensuel à 30 € pour les souscriptions groupées égales et supérieures à 30 places du lundi au samedi ;
- Le tarif horaire est de 1,60 € par pas de 15 minutes plafonné à 5 € par jour.

### Parking enclos DDJS

- Abonnement mensuel individuel à 50 € ;
- Le tarif horaire est de 1,60 € par pas de 15 minutes plafonné à 8 € par jour.

### Parkings enclos

- PLACE DES CAPUCINS ;
  - SQUARE PICHON ;
  - CHAMP D'ARBAUD ;
  - BOULEVARD MARITIME - Gerty ARCHIMEDE.
- 
- Abonnement mensuel individuel à 45 € ;
  - Abonnement mensuel à 30 € pour les souscriptions groupées égales et supérieures à 30 places.

L'Assemblée est invitée à en délibérer.

**DISPOSITIF DECISIONNEL**  
**LE CONSEIL MUNICIPAL,**  
**CONSIDERANT l'Exposé des Motifs ci-dessus ;**  
**Après en avoir délibéré**

**DECIDE A LA MAJORITE**  
**SOIT 19 VOIX POUR DONT 2 PROCURATIONS**  
**(Mme RODES Brigitte - Mme PAISLEY Yanetti)**  
**5 ABSTENTIONS : (Mme PENCHARD Marie-Luce ; - M. EUGENE-SALZEDO Willy ; - Mme**  
**GUILLAUME Myriam + procuration de Mme MONGE Dunia ; - M. BROLIRON Jean-François)**

**ARTICLE 1<sup>er</sup> : DE FIXER la tarification suivante à compter du 02 janvier 2022 :**

**Parking « HORIZONS CARAÏBES » :**

- Abonnement mensuel individuel à 45 € du lundi au samedi -
- 2 mois offerts si souscription annuelle et paiement en une seule fois ;
- Abonnement mensuel à 30 € pour les souscriptions groupées égales et supérieures à 30 places du lundi au samedi ;
- Le tarif horaire est de 1,60 € par pas de 15 minutes plafonné à 5 € par jour.

**Parking enclos DDJS**

- Abonnement mensuel individuel à 50 €;
- Le tarif horaire est de 1,60 € par pas de 15 minutes plafonné à 8 € par jour.

**Parkings enclos**

- PLACE DES CAPUCINS ;
- SQUARE PICHON ;
- CHAMP D'ARBAUD ;
- BOULEVARD MARITIME - Gerty ARCHIMEDE.
- Abonnement mensuel individuel à 45 € ;
- Abonnement mensuel à 30 € pour les souscriptions groupées égales et supérieures à 30 places.

**ARTICLE 2 : DE DONNER tout pouvoir au Maire pour mener à bien cette affaire.**

*Pour expédition conforme au registre des Délibérations.*

Certifiée exécutoire, compte tenu de  
La transmission en Préfecture le 21 DEC. 2021  
L'affichage et/ou la publication le 21 DEC. 2021  
Et/ou la notification le  
Fait à Basse-Terre le  
Le Maire

André ATALLAH



Basse-Terre le 16 DEC. 2021



Le Maire

André ATALLAH

*La présente délibération peut, dans un délai de deux mois à compter de son affichage, de sa publication ou de sa notification, faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de la Guadeloupe*